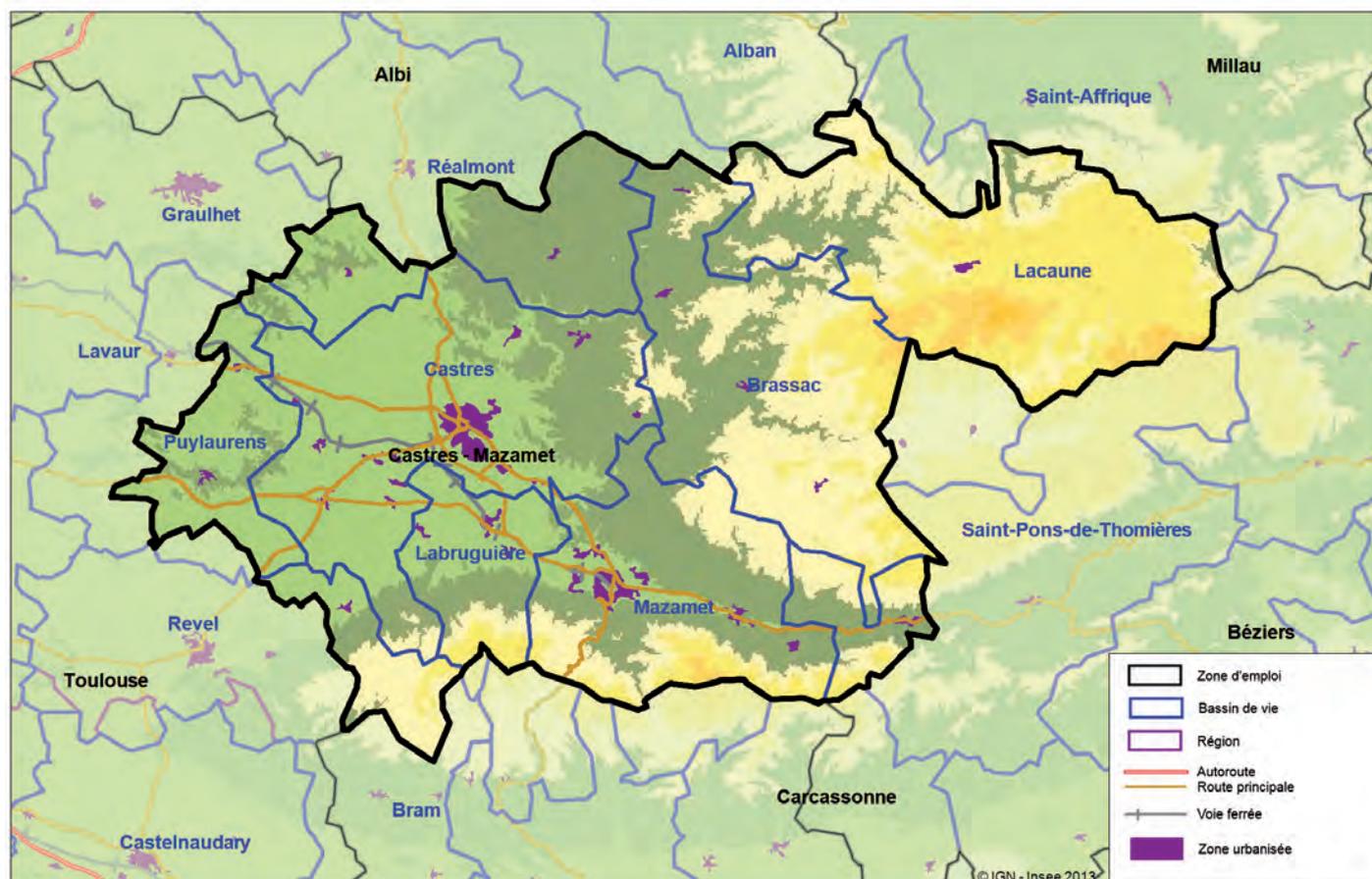




Au sud du département tarnais, la zone d'emploi de Castres-Mazamet regroupe six bassins de vie et couvre près de 40 % de la superficie départementale. En 2010, elle compte un peu moins de 133 000 habitants et offre 49 000 emplois. Le territoire est organisé selon un système bipolaire hiérarchisé. Les pôles des bassins de vie de Castres et Mazamet formant le bipôle. Les autres bassins de vie de la zone d'emploi sont sous l'influence de ce bipôle, à une exception : Lacaune, plus éloigné et nettement moins dépendant. Le secteur industriel avec 18 % des emplois reste important. Dans certains bassins de vie : Lacaune, Brassac, Mazamet, un emploi sur quatre est industriel. L'emploi agricole reste marqué dans quelques bassins de vie : Brassac, Lacaune, Puylaurens. Au 1^{er} janvier 2014, les 87 communes de la zone appartiennent à l'un des 11 groupements de communes à fiscalité propre, dont la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet. Castres et Mazamet sont les seuls pôles d'équipements et de services supérieurs. Ces pôles sont relayés par quatre pôles de services intermédiaires présents dans les autres bassins de vie auxquels s'ajoute une douzaine de pôles de services de proximité. À l'échelle de la zone d'emploi, l'accessibilité aux équipements et services est de bonne qualité, hormis dans certains territoires localisés à l'est de la zone où l'accès aux équipements y est moindre.

1 - Les bassins de vie





Avec une superficie de 2 120 km², la zone d'emploi de Castres-Mazamet se classe au 12^e rang parmi les 16 zones d'emploi qui couvrent la région Midi-Pyrénées. Englobant les larges plaines de la vallée de l'Agout et s'adossant au Massif central par la Montagne Noire et les Monts de Lacaune, elle occupe le tiers de la superficie du Tarn, au sud du département. Elle est largement tournée vers la zone d'emploi de Toulouse, qui empiète sur le département du Tarn à l'ouest, et sur celle d'Albi au nord, et jouxte celles de Carcassonne, de Béziers et de Millau, au sud et à l'est (figure 1).

En 2010, la zone d'emploi de Castres-Mazamet compte un peu moins de 133 000 habitants et près de 49 000 emplois. C'est la 8^e zone d'emploi de Midi-Pyrénées par la population et le nombre d'emplois offerts. Un peu plus peuplée que la zone d'emploi d'Auch, elle est néanmoins comparable en termes d'emploi. Les deux agglomérations de Castres (56 600 habitants) et de Mazamet (25 300 habitants) structurent un territoire assez densément peuplé dans sa moitié ouest. Le périmètre de la zone a légèrement évolué par rapport à son ancienne définition : elle a perdu une quinzaine de communes à l'ouest, au profit de la zone d'emploi de Toulouse, en lien avec l'extension de son aire urbaine, mais a gagné deux communes au nord, rattachées auparavant à la zone d'emploi d'Albi (figure 2 et 3).

La zone d'emploi est principalement composée de six bassins de vie qui y sont intégralement localisés et regroupent 94 % de sa population. Il s'agit des bassins de vie de Castres, Mazamet, Labruguière, Brassac, Lacaune et Puylaurens. En dehors de ces bassins de vie, 8 200 habitants résident dans un des quatre bassins de vie à cheval sur deux zones d'emploi et dont le pôle est situé dans une des zones d'emplois limitrophes : Réalmont dans la zone d'emploi d'Albi, Saint-Pons-de-Thomières dans celle de Béziers, Revel et Graulhet dans celle de Toulouse.

Parmi les 49 000 actifs occupés résidant dans la zone de Castres-Mazamet, 5 000 travaillent dans une autre zone, et autant viennent y travailler. La zone d'emploi de Toulouse attire ainsi chaque jour 3 400 de ces navetteurs, tandis que 2 700 font le chemin inverse. La zone d'emploi d'Albi attire de son côté 1 300 actifs en emploi résidant sur celle de Castres-Mazamet, et autant effectuent le trajet dans l'autre sens (figure annexe 1).

Une zone d'emploi toujours marquée par l'industrie

Le tissu économique de la zone d'emploi reste très marqué par l'industrie, qui représente encore 18 % des emplois en 2010. C'est de ce point de vue la seconde zone d'emploi la plus industrielle de Midi-Pyrénées, après celle de Figeac. Cependant, c'est aussi celle où l'emploi industriel a le plus reculé depuis 1999 perdant 9 points (de 27 % à 18 % de l'emploi total), loin devant d'autres zones d'emploi où le recul est marqué aussi, comme celle de Foix-Pamiers (- 5 points) ou de Villefranche-de-Rouergue (- 4 points). Parmi les bassins de vie de la zone d'emploi, ceux de Brassac, de Mazamet et surtout celui de Lacaune sont les plus industriels : dans ce dernier, plus d'un emploi sur quatre est industriel. L'emploi agricole reste très présent dans certains bassins de vie, comme ceux de Brassac (15 % des emplois), de Lacaune (14 %), de Puylaurens (11 %) ou encore dans la partie du bassin de Réalmont qui appartient à la zone (figure 4).

1 communauté d'agglomération et 10 communautés de communes

Au 1^{er} janvier 2014, les 87 communes de la zone d'emploi appartiennent à l'un des 11 groupements de communes à fiscalité propre qui maillent la zone : une communauté d'agglomération regroupant 16 communes des unités urbaines de Castres et Mazamet et de leurs alentours, et 10 communautés de communes (figure 5). La zone d'emploi est également partagée entre quatre pays, dont deux en quasi-totalité en terre d'Oc (Autan et Sidobre - Monts-de-Lacaune) et deux partiellement (Cocagne et Albigeois et Bastides). Le parc naturel régional des Grands Causses englobe quelques communes à l'est de la zone d'emploi. Quatre schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont présents, dont celui du Pays d'Autan, entièrement inscrit dans la zone d'emploi et englobant les communes de Castres et de Mazamet.



Un territoire bipolaire avec Castres et Mazamet

Les six bassins de vie de la zone d'emploi dessinent une armature territoriale constituée selon un système bipolaire hiérarchisé (figure 6). Les agglomérations de Castres et de Mazamet forment le bipôle de cette armature : de par leur proximité (17 km), ces deux villes entretiennent en effet de fortes relations. Les déplacements domicile-travail entre ces deux pôles sont nombreux (2 500 personnes), et chaque pôle détient un niveau d'équipement élevé. Les autres bassins de vie de la zone d'emploi, de taille nettement plus petite, sont sous l'influence de ce bipôle, à une exception : le bassin de vie de Lacaune, plus éloigné, est nettement moins dépendant.

De loin le premier bassin de vie de la zone avec 70 000 habitants et 29 000 emplois, celui de Castres est organisé autour de l'agglomération castraise. Il concentre trois emplois sur cinq dans la zone. C'est un bassin de vie assez peu dépendant de l'extérieur en termes d'emploi : 80 % des actifs occupés qui résident dans le bassin y travaillent. Son influence s'étend sur l'ensemble des bassins de vie de la zone d'emploi, particulièrement sur celui de Labruguière, tout proche, et sur celui de Puylaurens. Ainsi, 45 % des actifs occupés vivant dans le bassin de Labruguière vont travailler dans le bassin de Castres et 32 % sont dans ce cas dans le bassin de Puylaurens, dont une partie appartient à la zone d'emploi de Toulouse.

Le bassin de vie de Mazamet, second de la zone d'emploi par sa population, s'étend au-delà des limites régionales dans la zone d'emploi de Carcassonne. Avec 29 000 habitants et 9 500 emplois localisés dans la zone d'emploi, le bassin de vie concentre 20 % des emplois de la zone. Les trois quarts des actifs occupés résidant y travaillent. Les relations avec le bassin de vie de Castres demeurent fortes : 1 400 actifs occupés résidant dans le bassin de vie de Mazamet travaillent dans celui de Castres et près de 1 000 actifs font le chemin inverse. Les relations sont également importantes avec le bassin de vie de Labruguière : plus de 400 actifs occupés y résidant travaillent dans le bassin de Mazamet.

Parmi les autres bassins de vie de la zone d'emploi, seul celui de Lacaune est organisé autour d'un petit pôle d'emploi, unité urbaine offrant au moins 1 500 emplois. Ce bassin de vie s'étend également en partie en Languedoc-Roussillon, où réside un quart de sa population, notamment les 1 200 habitants de la commune de La Salvetat-sur-Agout, dans l'Hérault. Le bassin de vie de Lacaune est très autonome en termes d'emplois : neuf actifs occupés sur dix qui y résident y travaillent également.

Les trois autres principaux bassins de vie de la zone d'emploi ne possèdent pas de pôle d'emploi : Brassac, Puylaurens et même Labruguière (6 300 habitants) n'ont pas suffisamment d'emplois. Le bassin de vie périurbain de Labruguière est sous la double influence des deux principaux pôles d'emploi de la zone, Castres et Mazamet. Cependant c'est logiquement avec le bassin de vie de Castres que les échanges domicile-travail sont les plus nombreux, les deux villes n'étant distantes que de 9 km. Ainsi, chaque jour, 1 500 actifs résidant dans le bassin de vie de Labruguière vont travailler dans celui de Castres et 400 dans celui de Mazamet.

Des bassins de vie diversement équipés

Les bassins de vie de Castres et de Mazamet possèdent tous les équipements et services des gammes de proximité et intermédiaire. Grâce à sa taille et à son statut de sous-préfecture, Castres et son bassin de vie bénéficient de la totalité des 35 équipements de la gamme supérieure (lycée, hypermarché, agence de Pôle emploi, présence de nombreux médecins spécialistes, etc.). Ce n'est pas le cas du bassin de vie de Mazamet, qui n'en possède que 24 et qui est notamment dépourvu de certains services de santé. Nombre d'entre eux sont effect localisés à l'hôpital (urgence, maternité, centre de santé, gynécologues, cardiologues...) et ce dernier, centre hospitalier intercommunal, est situé à Castres.

En dehors de l'agglomération castraise, le bassin de vie de Castres comprend quatre pôles de services de proximité : Lacrouzette, Vielmur-sur-Agout, Sémalens et Verdalle. Celui de Mazamet compte également deux pôles de service de proximité en dehors de l'agglomération principale : Saint-Amans-Soult et Cuxac-Cabardès, ce dernier pôle étant localisé dans la zone d'emploi de Carcassonne.

Parmi les autres bassins de vie, celui de Lacaune, de loin le plus éloigné du bipôle Castres-Mazamet, est structuré autour d'un pôle de services intermédiaire. Il compte en outre deux pôles de services de proximité : Murat-sur-Vèbre et La Salvetat-sur-Agout (Hérault) (figure 7).



Des temps d'accès inférieurs à la moyenne régionale

Dans l'ensemble des six principaux bassins de vie de la zone d'emploi de Castres-Mazamet, le temps moyen d'accès aller-retour aux équipements de la gamme intermédiaire est de 10 minutes, contre 12 minutes dans l'ensemble des zones d'emploi de la région (hors zone d'emploi de Toulouse).

Au sein de la zone d'emploi, l'accessibilité varie fortement d'un bassin de vie à l'autre. La partie ouest, avec les pôles de Castres et Mazamet, bénéficie d'une bonne accessibilité, tandis que la partie est, regroupant les bassins de vie de Brassac et Lacaune, pénalisée par le relief du Sidobre et des Monts de Lacaune, bénéficie d'une accessibilité moindre. Ainsi, dans les bassins de vie de Castres, de Mazamet et de Labruguière, le temps de trajet aller-retour pour accéder à un équipement de la gamme intermédiaire est en moyenne de moins de 10 minutes. À l'opposé, dans les bassins de vie de Lacaune et Brassac, il faut deux fois plus de temps (22 à 25 minutes en moyenne).

Calculé au plus proche du lieu de travail ou du lieu de domicile pour les habitants qui ont un emploi, cette accessibilité s'améliore en moyenne de 2 à 4 minutes selon le bassin de vie. L'amélioration est plus nette pour les actifs des bassins de vie de Brassac et Puylaurens (*figures 8 et 9*).

Une accessibilité qui varie selon les équipements

Dans l'ensemble de la zone d'emploi, pour la quasi-totalité des équipements de la gamme intermédiaire, la part de la population équipée sur place (dans leur commune de résidence) est supérieure à la moyenne régionale (hors zone d'emploi de Toulouse) : c'est la conséquence du poids important des deux principaux bassins de vie urbains de Castres et de Mazamet dans la zone. Cependant, pour une douzaine de ces équipements (dont le collège et le supermarché), la part des habitants résidant à plus de 15 minutes est plus importante qu'en moyenne dans la région.



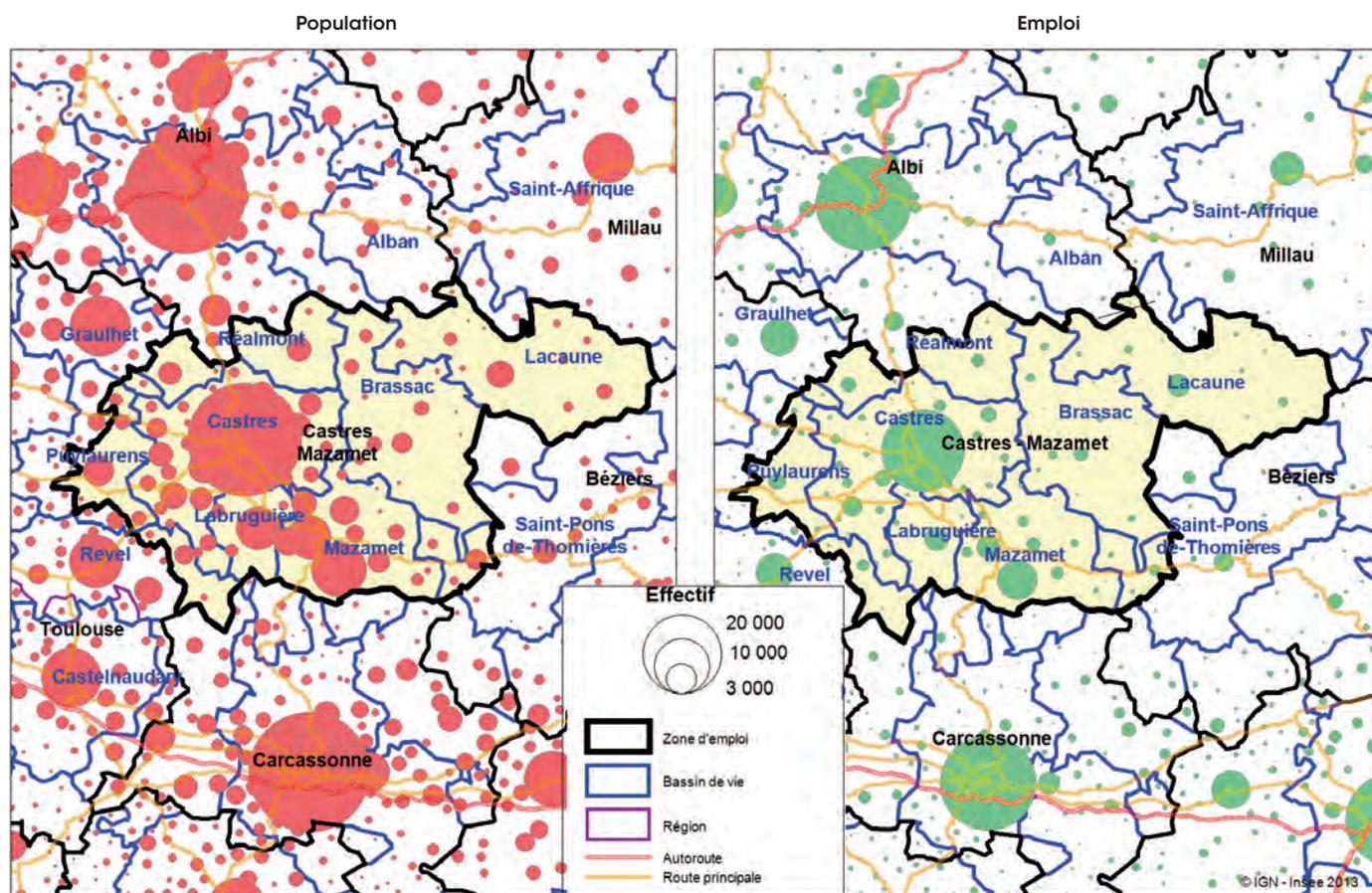
2 - Population et emploi par bassin de vie

Bassin de vie	Population				Emploi									
	Population du bassin de vie dans la ZE	Densité (hab/km²)	Part de la population du bassin de vie vivant dans la ZE (en %)	Poids du bassin de vie dans la ZE (en %)	Nombre d'emplois par bassin de vie	Part des emplois dans la ZE (%)	Statut (%) Somme des statuts égale à 100 %		Secteur d'activité (%) Somme des secteurs d'activité égale à 100 %					
							Salariés	Non-salariés	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce transports et services divers	Adm. pub., ens., santé, act. soc.	
Principaux bassins de vie de la zone d'emploi (ZE)*	124 519			93,8	46 295	94,8								
Castres	69 623	158	100,0	52,5	28 930	59,3	87,1	12,9	2,6	16,6	6,0	41,5	33,3	
Mazamet	29 201	102	94,3	22,0	9 478	19,4	83,5	16,5	2,9	21,4	8,8	36,5	30,4	
Labruguière	8 635	75	98,9	6,5	2 146	4,4	83,2	16,8	4,7	18,6	15,2	33,1	28,4	
Brassac	5 861	15	100,0	4,4	1 820	3,7	69,6	30,4	15,3	22,0	10,5	23,5	28,7	
Lacaune	5 746	13	76,9	4,3	2 610	5,3	74,9	25,1	14,4	28,1	6,2	22,6	28,7	
Puylaurens	5 453	44	51,1	4,1	1 311	2,7	71,2	28,8	11,8	15,4	7,9	24,0	40,9	
Autres bassins de vie de la zone d'emploi	8 184			6,2	2 526	5,2								
Réalmon (ZE d'Albi)	4 084	22	29,9	3,1	1 369	2,8	68,4	31,6	21,6	10,3	2,8	23,3	42,0	
Saint-Pons-de-Thomières (ZE de Béziers)	2 198	33	26,3	1,7	557	1,1	74,5	25,5	4,9	16,6	13,4	30,1	35,0	
Revel (ZE de Toulouse)	1 694	23	8,7	1,3	556	1,1	79,5	20,5	9,3	8,1	12,3	22,3	48,0	
Graulhet (ZE de Toulouse)	208	17	1,1	0,2	44	0,1	36,4	63,6	NS	NS	NS	NS	NS	
Total de la zone d'emploi	132 703	62		100,0	48 821	100,0	82,3	17,7	4,8	18,1	7,3	37,1	32,7	

* Un bassin de vie est dit principal lorsque plus de la moitié de sa population vit dans la zone d'emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2010

3 - Population et emploi par commune

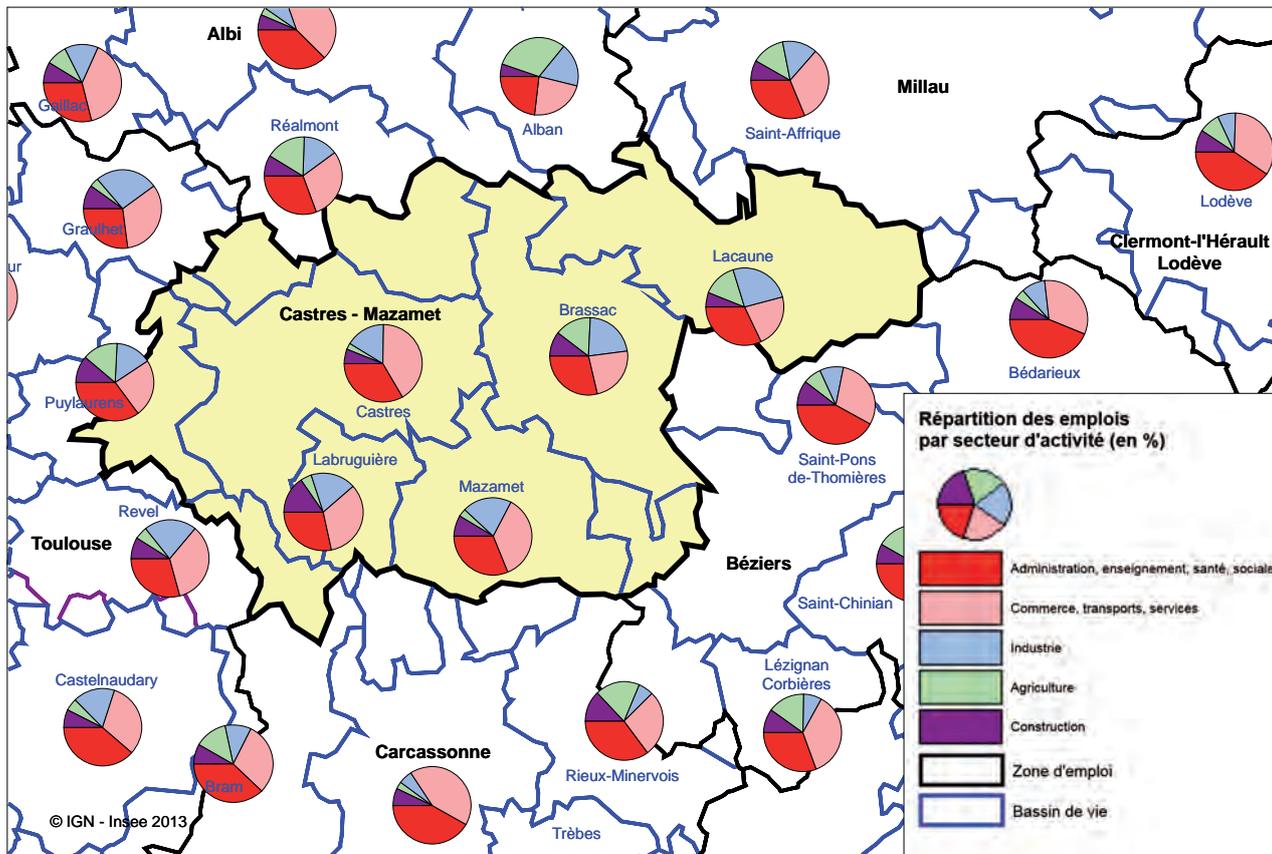


Note de lecture : la commune de Castres compte 42 300 habitants et 22 300 emplois.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

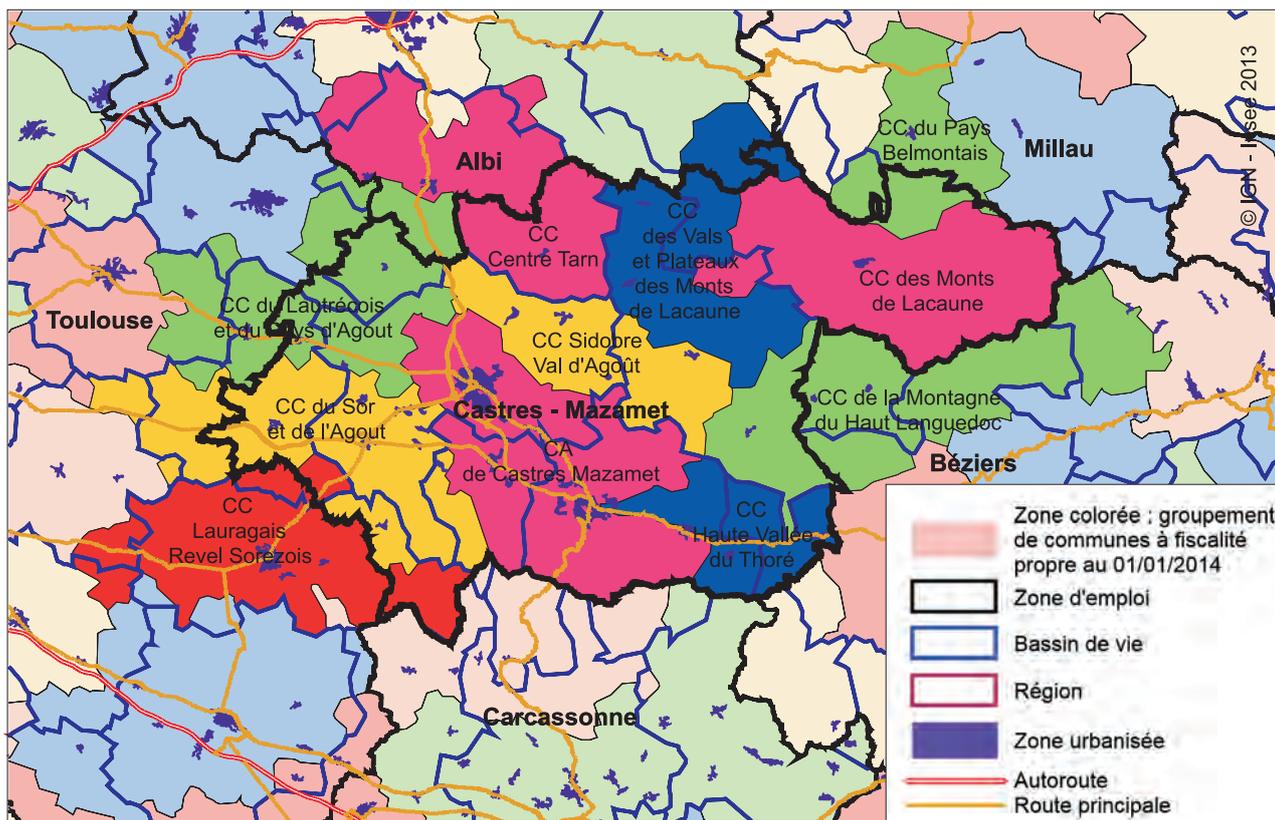


4 - Répartition des emplois par secteur d'activité dans les bassins de vie



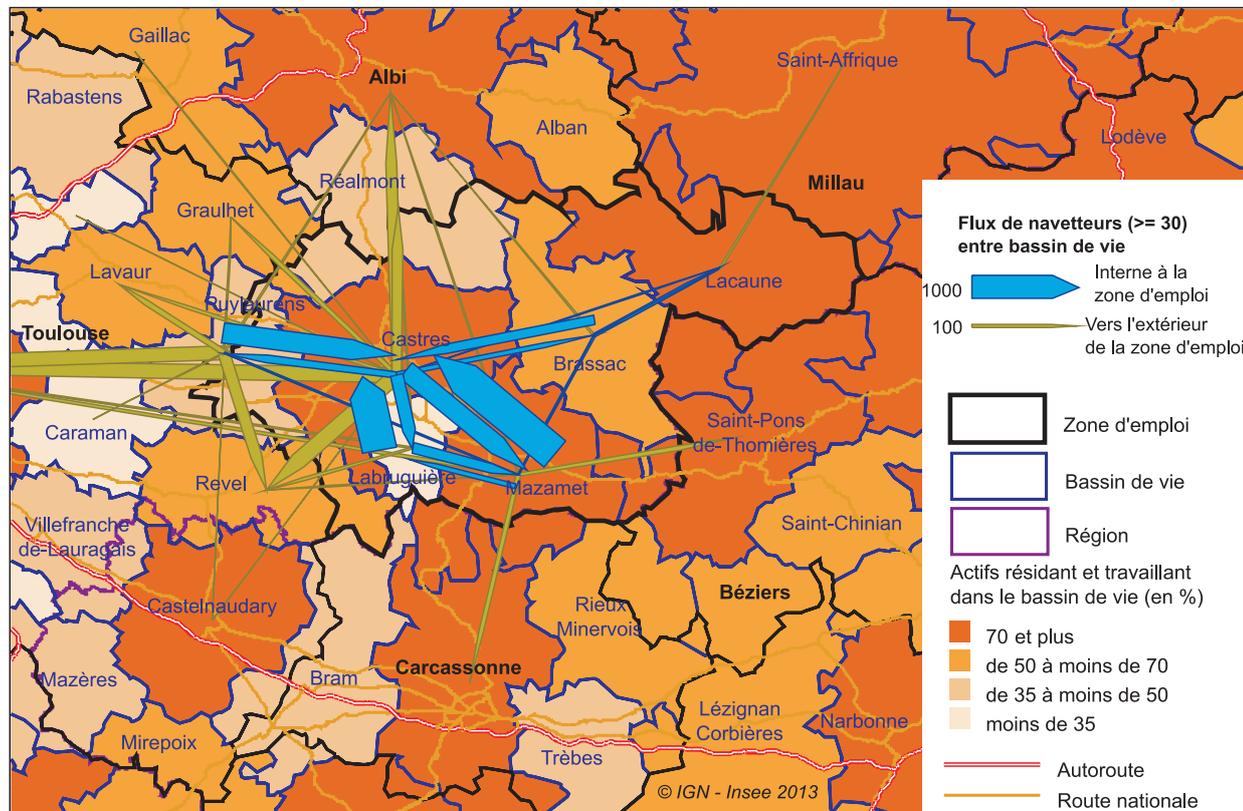
Source : Insee, recensement de la population 2010.

5 - Bassins de vie et groupements de communes à fiscalité propre



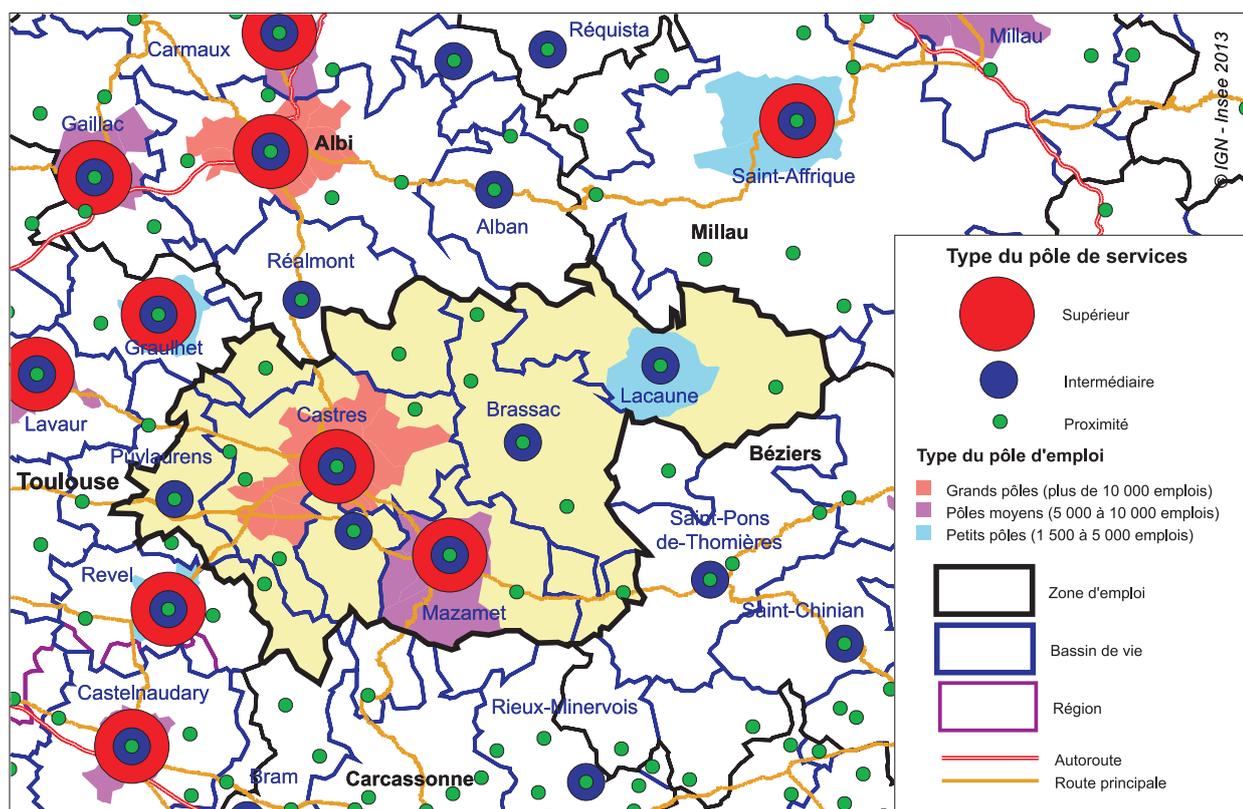


6 - Déplacements domicile-travail et part des actifs stables



* Actifs stables : travaillant dans le bassin de vie de leur résidence.
Source : Insee, recensement de la population 2010.

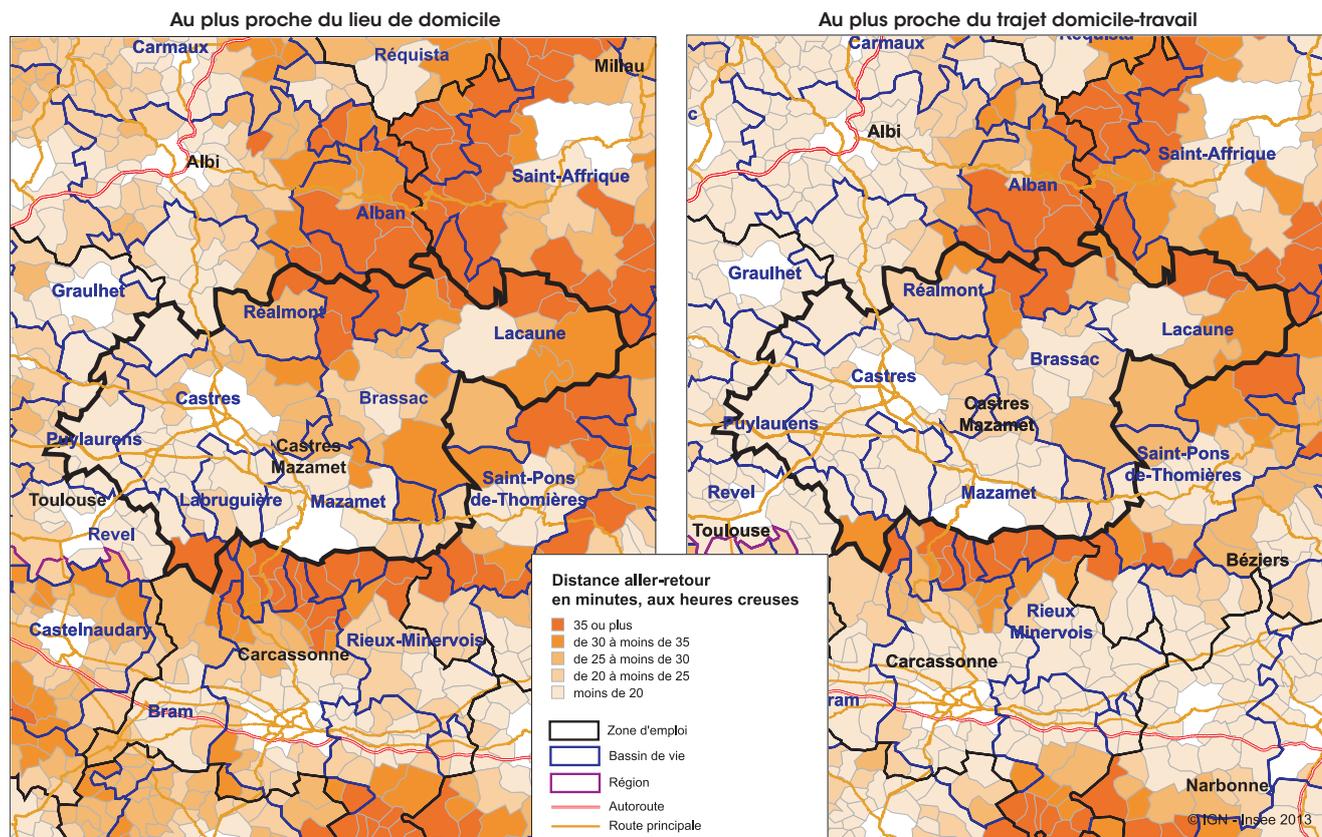
7 - Les pôles de services



Note de lecture : l'unité urbaine de Mazamet possède la majorité des équipements des gammes supérieure, intermédiaire et de proximité.
Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011.



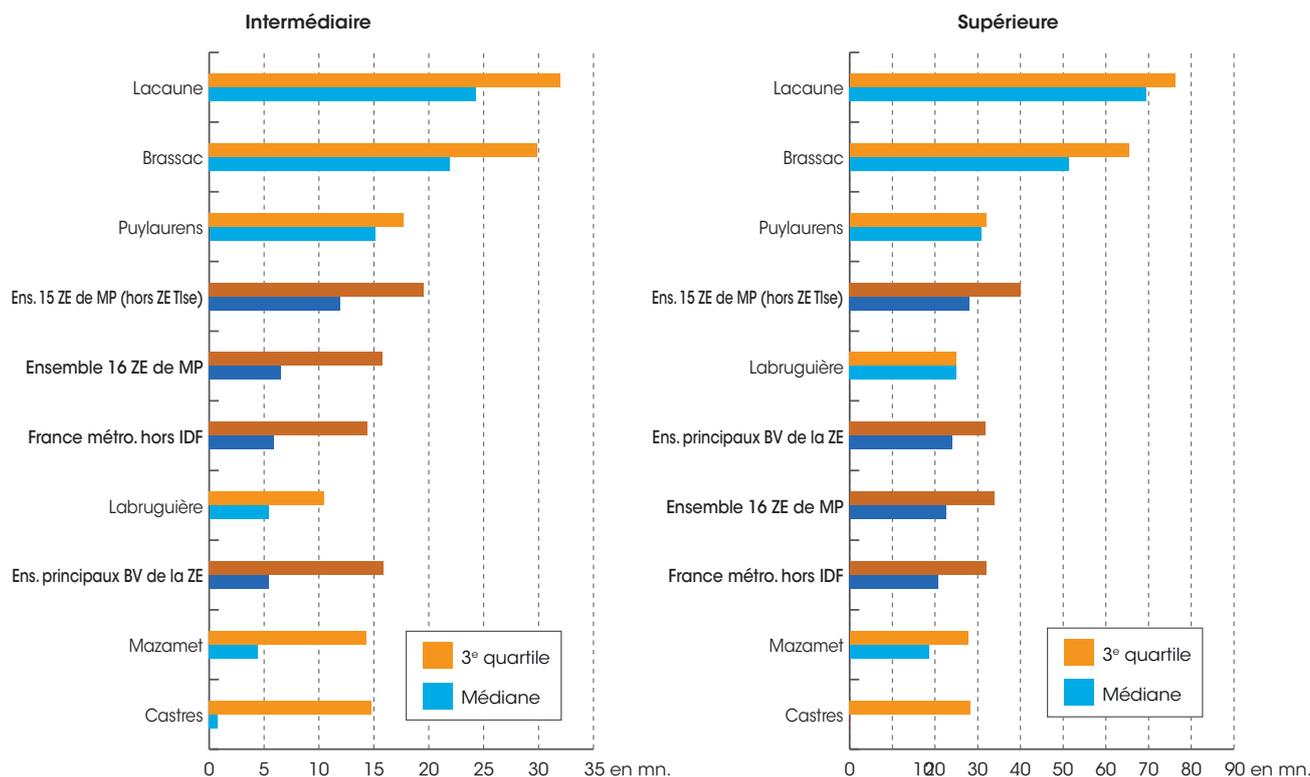
8 - Accessibilité à la gamme de services intermédiaires dans les bassins de vie



Note de lecture : dans la majorité des communes du bassin de vie de Lacaune, le temps d'accès aller-retour au plus proche du domicile à un équipement de la gamme intermédiaire est supérieur à 30 minutes. Ce temps d'accès varie peu si l'on tient compte du lieu de travail.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.

9 - Temps d'accessibilité par bassin de vie à la gamme des services



Note de lecture : dans le bassin de vie de Lacaune, pour la moitié des habitants (médiane) le temps d'accès aller-retour à un des équipements de la gamme intermédiaire est en moyenne supérieur à 24 minutes, un quart des habitants (3^e quartile) mettent plus de 32 minutes.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.